



**Procès-verbal de l'assemblée générale de la crèche-nursery
« Les Chemins de l'enfance »
du 1^{er} juillet 2020 à 19h30 dans ses locaux**

PRÉSENTS	EXCUSÉS
Parents :	
Berrios Alejandro et son épouse	
Laetitia Duffey	
Tânia Monteiro	
Sandra Boschung	
Equipe :	
Jérémie Guillaume	Tara Sepe
	Amélie Dablemont
	Claudine Sottaz Wohlfender
	Patricia Kuster
	Noémie Mauron
	Nathalie Charbonneau
	Rita Neves
	Anthony Kaltenrieder
	Clerc Elodie
Comité :	
Laurent Paillard	
Stéphanie Gobet	
Fabrice Nancy	
Membres sympathisants, Membres d'honneur :	
	Maud Comte, Fondatrice et membre sympathisant
	Pascal Kaempfen, Fondateur et président d'honneur
Communes :	
	Vuadens
	Grandvillard
	Pâquier
	Broc
	Bulle
	Val de Charmey
	Gruyères
	Echarlens
	Riaz



Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 avril 2019
(PV à disposition pour lecture sur le site internet de la crèche, www.chemins-enfance.ch)
3. Rapport du président
4. Rapport de la comptable
5. Rapport des vérificateurs de comptes
6. Décharge de la comptable
7. Budget 2020
8. Election des vérificateurs de compte
9. Rapport du directeur de la crèche
10. Décharge du comité
11. Election du président et du comité
12. Divers

1. Ouverture de l'assemblée

M. Laurent Paillard, président de l'association de la crèche-nursery « Les Chemins de l'enfance », ouvre l'assemblée à 19h30 en présence de 11 participants. Au vu des conditions sanitaires dues au COVID-19, les membres de l'équipe ne participent pas cette année à l'assemblée générale, dans le but de limiter les personnes et de respecter les normes en vigueur.

Il souhaite la bienvenue aux parents, membres de l'association, directeur et aux membres du comité qui à son tour se présente aux parents.

2. Approbation du PV de l'AG du 9 avril 2019

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 9 avril 2019 était à disposition pour lecture sur notre site internet www.chemins-enfance.ch.

Notre président, M. Paillard passe à l'approbation de ce dernier, par un vote à mains levées.

➤ **Le PV est approuvé à l'unanimité**

3. Rapport du président

L'année 2019 en quelques points :

- Remerciements au comité bénévole pour l'engagement et le travail effectué durant l'année.
- Changement au sein des membres du comité dont la présidence avec le retrait de M. Pascal Kaempfen, fondateur des Chemins de l'enfance avec la nomination de M. Laurent Paillard et la démission de M. David Leira. Notre président remercie ses deux membres pour leur engagement et leur soutien durant ces nombreuses années.
- Après les difficultés rencontrées en 2018 au sein de l'équipe et de la direction, le comité s'est efforcé en 2019 de consolider ce qui avait été mis en place. Pour ce faire, M. Jérémie Guillaume a été nommé comme nouveau directeur. M. Guillaume a œuvré de manière efficace et professionnelle à une reconsolidation de l'équipe et à leur apporter de la confiance et de l'assurance. Il a su mettre en valeur leurs nombreuses compétences, ceci toujours dans le but d'offrir aux enfants et à leurs parents la meilleure qualité d'accueil possible. Qu'ils soient toutes et tous ici remercier.



- Afin de mieux répondre aux demandes des parents, le comité et la direction ont adressé au SEJ une demande de modifications concernant le nombre d'enfants accueillis. En effet, les Chemins de l'enfance ont été plus sollicités par des demandes pour accueillir des enfants de 4 à 24 mois, que pour des plus grands. Dès août 2019, notre capacité d'accueil est passée à 26 enfants ; soit sur le groupe de la nursery de 8 à 12 enfants et sur le groupe des grands de 20 à 14 enfants.
- 10 ans des chemins de l'enfance. Il tenait à cœur au comité et à l'équipe de marquer dignement cet anniversaire. Une manifestation magnifiquement orchestrée par M. Guillaume et son équipe, avec le soutien du comité, s'est déroulée le samedi 28 septembre. Un moment convivial de partage entre les enfants, les parents, l'équipe, le comité, les membres fondateurs et toutes les personnes invitées. Et effectivement ce fut une belle matinée, détendue et agréable pour tous.
- Le comité des Chemins de l'enfance s'est réuni, en 2019 à 11 reprises et ceci afin de suivre et d'orienter la bonne marche de notre crèche. Notamment sur le plan financier, de l'engagement du personnel, comme soutien à la direction dans ses choix et ses propositions, dans l'organisation pour la fête de nos 10 ans. Un projet beaucoup plus important est en étude sur une nouvelle construction ainsi que le déménagement de la crèche à Riaz. Notre président se plaît à relever ici l'excellente ambiance qui règne au sein de ce comité ainsi que le grand engagement et les compétences de chacun. Qu'ils en soient ici remerciés, ainsi que pour leur patience face à l'arrivée d'un "bleu" à la présidence dudit comité.
- Lors de la dernière assemblée générale, M. Kaempfen nous avait fait part des éventuels changements à venir, notamment en prenant l'avis de taxation comme base pour calculer la redevance des parents. A ce jour, aucune modification n'a encore été décidée par l'ARG, peut-être que 2020 apportera d'autres nouvelles.
- Le comité a procédé au début de l'été à un nettoyage complet et aux réparations de notre place de jeux extérieurs bien vieilli par le temps. Elle a ainsi retrouvé un aspect plus agréable et plus sécurisé pour les enfants. Et dans la lancée, il s'est également trouvé des talents dans la réfection de la peinture de certains murs de la garderie. Eh oui, chers parents, vous avez affaire à un comité aussi efficace que polyvalent !!
- Et pour finir par un point d'actualité malheureuse : tout ce printemps a été marqué par la crise du Covid 19 et cela sera repris lors du rapport concernant l'année 2020.

4. Rapport de la comptable

M. Laurent Paillard passe la parole à Carla Lourenço, comptable de la crèche depuis début 2013. Celle-ci nous commente l'état des comptes 2019.

Elle confirme l'excellent résultat de l'exercice 2019 avec un bénéfice. Les charges ont été minimisées dû à la diminution d'accueil de deux enfants. Il faut toutefois rester très attentif à la baisse du taux d'occupation de la crèche lors du départ des enfants en août.

Les dépenses ont été respectées par rapport au budget initial. Ce bénéfice nous permettra de traverser sereinement la crise sanitaire du COVID-19 et pour les futurs investissements de notre nouvelle structure à Riaz. Une recette extraordinaire de CHF 7'000.00 de la part de la Loterie Romande a été perçue. Le bénéfice pour cet exercice s'élève à CHF 23'997.83.

5. Rapport des vérificatrices des comptes

Les vérificatrices des comptes, ont vérifié les comptes du 01.01.2019 au 31.12.2019. Elles ont contrôlé la concordance des écritures avec les comptes bancaires et les pièces justificatives.

Mme Laetitia Duffey et Mme Sandra Boschung attestent que les comptes de l'Association crèche et nursery « Les Chemins de l'enfance » sont tenus avec précision et sont parfaitement corrects. Elles remercient Mme Carla Lourenço pour la qualité de son travail.



6. Décharge de la comptable

Acceptation des comptes 2019 et décharge de la comptable.

➤ **Les comptes sont approuvés à l'unanimité**

7. Budget 2020

Notre comptable, Carla Lourenço présente le budget 2020. La situation du COVID-19 n'a pas été prise en compte lors de l'établissement de ce budget. Nous sommes confiants car notre crèche a trouvé un soutien favorable de la confédération, du canton, des communes et de notre région.

➤ **Le budget est accepté à l'unanimité**

8. Election des vérificateurs des comptes

Mme Elodie Baechler-Courtine et Mme Sandra Boschung, parents de la crèche, se proposent comme vérificatrices des comptes.

➤ **Mme Elodie Baechler-Courtine et Mme Sandra Boschung sont acceptées à l'unanimité.**
➤ **Mme Laetitia Duffey se tient à disposition en tant que remplaçante.**

9. Rapport du directeur de la crèche, Monsieur Jérémie Guillaume

Notre directeur remercie l'assemblée d'avoir répondu présent à cette invitation malgré le contexte actuel.

Il est intéressant de se prêter à l'exercice de ce rapport, car il permet de se remémorer tout le travail effectué au courant de l'année.

Nous accueillons actuellement 26 enfants par jour ce qui représentent 78 enfants accueillis par semaine.

L'association emploie, actuellement, 11 collaborateur(ice)s qui travaillent sur deux groupes de vie. Après le départ de notre ancienne directrice Mme Moret et l'arrivée de notre nouveau directeur, M. Guillaume, l'équipe a retrouvé une stabilité, en mai 2019.

Elle est aujourd'hui composée de Noémie, Tara et Rita sur le groupe des grands et d'Elodie, Nathalie, Patricia, Claudine et Amélie à la nurserie. Anthony et Caroline notre stagiaire, travaillent sur les deux groupes.

Durant cette année 2019, nous avons eu quatre personnes en formation longue durée. Nathalie a validé sa première année de formation d'éducatrice de l'enfance ES. Amélie a validé sa deuxième année de CFC ASE. Rita a réussi la partie pratique de son CFC ASE et sommes dans l'attente des résultats finaux qui en fonction de ses notes, ne pourront être que positifs. Caroline a réussi sa maturité et son examen d'entrée à la Haute Ecole Sociale. Rita et Caroline finiront leur contrat de travail, au 31 juillet et nous leur souhaitons, d'ores et déjà, un bel avenir professionnel.

Il remercie son équipe qui n'est malheureusement pas présente ce soir en raison des mesures de protection sanitaire. Il leur dit merci pour leur investissement dans le quotidien afin de garantir le bon fonctionnement de la crèche, mais également pour cette grande flexibilité et disponibilité dont elles ont fait part ces dernières semaines (début des mesures d'urgence COVID-19).

Malgré les inquiétudes liées à la transmission du virus, elles ont continué d'accueillir les enfants et les familles avec beaucoup de bienveillance et de plaisir. Merci également aux familles pour leur patience, leur compréhension et leur soutien durant ce début de période incertaine avec la COVID-19).



Finalement il remercie le comité et Carla pour leur implication tout au long de l'année, mais plus particulièrement ces derniers mois. Ils ont été d'un précieux soutien et ont fait preuve d'une grande disponibilité et réactivité suite aux événements notamment par rapport à l'application des directives qui nous parvenaient dans des délais très courts, de la part de nos autorités.

L'année 2019 fut marquée par un événement important des 10 ans de notre crèche. Pour rappel, celui-ci a eu lieu le 28 septembre 2019. Cet événement est arrivé après une période de grand changement pour son personnel. Malgré cela, l'équipe a su se montrer volontaire et s'est impliquée dans l'organisation de cette fête. Ils ont su offrir un joli moment aux enfants et aux familles. Nous en tirons un bilan positif notamment grâce aux retours des participants.

Durant la fermeture estivale, des travaux ont été effectués et nous avons finalisé les dernières étapes du réaménagement sur le groupe de la nurserie. Des barrières ont été déplacées et cela nous a permis de dégager de l'espace au sol, un nouveau coin repas a été intégré à l'espace cuisine afin de diminuer les allers et venues du personnel entre les deux espaces et qui permet d'assurer une présence en continu auprès des enfants pendant les repas. Une séparation entre le groupe de vie et la cuisine/coin repas a pu être mise en place par une autre barrière afin de permettre aux enfants qui ne mangent pas aux mêmes moments de rester en motricité libre. L'espace de change a pu être intégré directement dans l'espace de vie afin que tout le personnel du groupe puisse toujours avoir un regard sur l'ensemble du groupe. L'aménagement de la salle annexe a pu être proposée pour des activités, des jeux en s'adaptant au besoin de développements des plus grands de ce groupe.

A la rentrée d'août, nous avons adapté les horaires de notre personnel afin qu'elle ait un temps de travail, hors présence enfants. Celui-ci correspond à environ 10% de leur temps de travail et permet d'avoir du temps pour la réflexion, la mise en place d'activité, de projet ainsi que pour préparer les entretiens avec les familles. Ce temps est, à nos yeux, indispensable pour effectuer un accueil de qualité. Auparavant, l'éducatrice devait se détacher du groupe pour réaliser ces tâches ce qui avait un impact sur la prise en charge de l'enfant et l'organisation du personnel.

Objectif 2020

Depuis le début de l'année 2020, nous avons pu réfléchir et travailler sur la mise en place d'un système de référence pour l'accompagnement des enfants et des familles aux Chemins de l'enfance. Ce système a été pensé dans le but de répondre au mieux à notre mission d'accueil. La finalité du projet serait d'apporter un suivi individualisé sur le développement de chaque enfant et d'assurer une continuité tout en construisant une collaboration étroite avec les parents.

Dès la rentrée d'août 2020, une référente sera nommée pour chaque enfant. Celle-ci viendra se présenter aux familles. Il nous reste maintenant à définir les rôles en fonction du groupe de vie et la rédaction du texte qui sera intégré aux concepts pédagogiques.

Nous sommes également en fin de réflexion pour la mise en place d'un cahier de souvenir à l'attention de chaque enfant. Un cadeau de leurs moments passés aux Chemins de l'enfance.

A la nurserie le personnel a fait le choix de ne plus proposer le goûter par le traiteur car ceux-ci n'étaient pas toujours adaptés à des enfants de cet âge. Depuis le début de l'année, les éducatrices confectionnent déjà elles-mêmes leur goûter pour les enfants et ils sont très appréciés.

Le groupe des grands est dans la même démarche mais procède à la vérification de la faisabilité. En effet, le nombre d'enfant étant plus important, cette démarche ne doit pas avoir de répercussions sur l'accompagnement des enfants.



Mai 2020, nous avons eu l'intervention de Madame Dumoulin consultante en psychoéducation et communication lors d'une soirée de soutien à la parentalité organisée dans notre crèche. Le thème choisi était les signes de reconnaissance et six familles ont répondu présentes à l'invitation. Elles ont pu exprimer leur satisfaction et étaient ouvertes à l'organisation d'une autre rencontre. Nous n'avons pour le moment pas pu refixer de nouvelles dates.

Intervention d'un ergonomiste lors du colloque institutionnel de septembre 2020. Le but premier est d'analyser et de prendre conscience de l'importance des postures adoptées dans leur quotidien et de préserver leur santé à court et à long terme. Le but second est une réflexion sur le choix du mobilier pour notre future crèche de Riaz. Ce mobilier devrait répondre aux besoins des enfants, mais aussi à ceux de notre personnel. Par exemple, nous pourrions investir dans des tables à langer avec des marches intégrées qui permettraient de favoriser l'autonomie des enfants et diminuer le portage des enfants.

Un dernier objectif sera la préparation du projet et des nouveaux locaux de notre future crèche à Riaz.

Notre directeur remercie encore une fois toutes et tous pour leur présence et la confiance accordée à notre institution.

10. Décharge du comité

Le Président demande à l'assemblée d'approuver la décharge du comité pour l'année 2019.

➤ **Décharge acceptée à l'unanimité**

11. Election et démission du comité

Laurent Paillard se présente au comité en tant que nouveau président
Fabrice Nancy se présente au comité en tant que responsable des bâtiments et informatique
Stéphanie Gobet se représente au comité en tant que responsable pédagogique
Chantal Murith se représente au comité en tant que secrétaire

➤ **Le comité dans son ensemble est élu à l'unanimité**

12. Divers

Projet de déménagement

M. Laurent Paillard passe la parole à Fabrice Nancy membre et responsable des bâtiments et informatique. Il nous présente le projet des nouveaux locaux de la crèche, à Riaz.
Le déménagement est prévu pour l'automne 2021.

Le président convie tout le monde à partager le verre de l'amitié, qui cette année COVID-19 nous l'a imposé, sans les traditionnels petits fours préparés par les enfants.

En réitérant ses remerciements à chacun pour leur présence de ce soir, M. Paillard clos l'assemblée à 21h00.

La Tour-de-Trême, le 1^{er} juillet 2020.

Le Président

La secrétaire



Chantal Murith